



**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 12 décembre 2013 à 20h00**

Présent(e)s :

- M. Jean Berthet, Président
- Mmes Dominique Bernardet, Myriam Delavy, Annick Deshayes, Stéphanie Downing, Véronique Hirsch et Brigitte Schneider-Bidaux, conseillères municipales
- MM. Olivier Bahon, Marc Botbol, Sébastien Bourqui, Lionel Courbat, Jean-Jacques Duquesne, Alain Forestier, Thomas Jordi, Jean-Louis Kaiser et Stéphane Sizonenko, conseillers municipaux
- MM. Potter van Loon, Maire
Guy Lavorel et Yves Meynard, Adjoints
Olivier Niederhauser, Secrétaire communal
- Excusé :** M. Joseph Menu

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2013
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Projet de délibération :
 - 4.1. Délibération D93 : Vote d'un crédit d'engagement complémentaire concernant les travaux de construction de la salle des fêtes et de la salle de sport à la route de Moillebin
5. Décisions de l'Association des Communes Genevoises (ACG) sujettes à opposition des Conseils municipaux :
 - 5.1. Décision de l'ACG du 30.10.2013 : Participation du Fonds intercommunal au financement 2014 de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de CHF 900'000.-.
6. Propositions individuelles et questions

M. Berthet, Président, ouvre la séance à 20h00, excuse l'absence de M. Menu et donne lecture de l'ordre du jour qui n'appelle pas de remarque.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2013

Ce procès-verbal est approuvé sans remarque et avec remerciements à son auteur.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

Il n'y a pas de communications du Bureau du Conseil municipal.

3. Communications de la Mairie

M. Lavorel donne les informations suivantes :

Revue de Troinex : la Mairie remercie les organisateurs pour le spectacle qui a été présenté et qui a eu un très beau succès.

Déneigement des trottoirs : un article paraîtra dans le prochain «Troinex.ch» informant que les habitants très âgés ou handicapés qui ne peuvent déneiger les trottoirs situés devant leur propriété ont la possibilité de s'adresser à la mairie afin de faire appel à des jeunes qui pourraient les aider, contre une petite rémunération. Davantage de détails sur cette aide figureront dans le journal communal du mois de décembre.

Décor de Noël du Fonds de décoration sur la place de la Mairie : M. Lavorel a le plaisir d'informer le Conseil que le décor qui se trouve sur la place de la Mairie est dû à l'initiative des membres du Fonds de décoration et en particulier à son président, M. Frédéric Reymond, qui assiste à cette séance et qui est applaudi.

4. Projet de délibération

4.1. Délibération D93 : Vote d'un crédit d'engagement complémentaire concernant les travaux de construction de la salle des fêtes et de la salle de sport à la route de Moillebin

Le Président donne lecture de l'exposé des motifs (annexe 1), puis ouvre la discussion.

Mme Schneider-Bidaux déclare qu'elle votera ce crédit complémentaire qui constitue tout de même, malgré les explications très positives de la Mairie, un dépassement par rapport au crédit voté. Elle demande par ailleurs où en est le projet d'installer des panneaux solaires sur la toiture de ce bâtiment.

M. Meynard rappelle les principales raisons du dépassement, qui ont toutes fait l'objet de discussions et d'accords du Conseil municipal (entrée couverte de la salle des fêtes, cloison de séparation de la salle des fêtes, etc). En ce qui concerne les panneaux solaires, M. Meynard explique qu'il est prévu en réalité des panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité et que différentes études ont été présentées à la commission des bâtiments ; celle-ci n'a cependant pas été convaincue, pour l'instant, de faire un investissement d'environ CHF 400'000.- pour un projet qui ne lui paraît pas abouti. Ces études pourraient cependant être reprises si le Conseil municipal le souhaite, d'autant plus que la technologie a certainement évolué en 2 ou 3 ans. M. Meynard conclut en relevant que d'autres bâtiments de la commune (par exemple l'école) pourraient recevoir des panneaux solaires ou des panneaux photovoltaïques.

Il n'y a pas d'autres interventions et M. Berthet passe à la lecture, puis au vote de la délibération suivante :

VOTE D'UN CREDIT D'ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE CONCERNANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SALLE DES FÊTES ET SALLE DE SPORT

vu les articles 30, alinéa 1, lettre e), 31 et 33 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

vu le crédit d'engagement de Fr. 19'350'380 destiné à financer les travaux de construction de la salle des fêtes et salle de sport, voté par le Conseil municipal le 19 mai 2008,

vu les dépenses effectives qui s'élèvent à Fr. 19'805'753.75, selon le décompte des travaux au 9 décembre 2013 ci-joint, montant auquel il faut déduire des recettes s'élevant Fr. 309'663.70.-, soit un coût net de Fr. 19'496'090.05,

vu l'exposé des motifs de la Mairie et les informations fournies à la Commission des finances le 28 octobre 2013,

sur proposition de la Mairie,

LE CONSEIL MUNICIPAL
décide

1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de Fr. 455'373.75 destiné à couvrir le coût supplémentaire de ces travaux.
2. D'amortir ce crédit complémentaire, après déduction des recettes d'investissements, soit un montant net de Fr. 145'710.05, au moyen des annuités qui figureront au budget de fonctionnement jusqu'en 2038, conformément aux modalités définies pour le crédit d'engagement voté le 19 mai 2008.

Cette délibération est **approuvée à l'unanimité**.

5. Décisions de l'Association des Communes Genevoises (ACG) sujettes à opposition des Conseils municipaux

5.1. Décision de l'ACG du 30.10.2013 : Participation du Fonds intercommunal au financement 2014 de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de CHF 900'000.-.

Les conseillers municipaux ont reçu un document explicatif concernant cette décision et le Président demande s'il y a des questions ou des remarques, ce qui n'est pas le cas. Cette décision de l'ACG ne fait donc l'objet d'aucune opposition.

6. Propositions individuelles et questions

Marché campagnard : M. Forestier relève que lors des derniers marchés campagnards organisés par la commune, il a été difficile de trouver suffisamment de conseillers municipaux pour tenir le stand de légumes. Il propose que la mairie fasse appel aux personnes qui étaient candidates aux dernières élections municipales et qui n'ont pas été élues. M. Forestier précise qu'il ne s'agit que d'une idée à laquelle chacun peut réfléchir et que d'autres suggestions sont les bienvenues.

M. Botbol craint que les Troinésiens qui viendront au marché ne sachent plus qui est conseiller municipal ou « ancien candidat ». M. Lavorel propose que la Mairie et éventuellement la commission JSSEC réfléchissent à cette question.

Mondial de football en 2014 : Comme chacun le sait, la coupe du monde de football aura lieu en juin et juillet 2014, avec la participation de l'équipe de Suisse, et M. Forestier demande si la Mairie a prévu d'organiser la projection de certains matches sur grand écran, comme cela s'est déjà fait avec beaucoup de succès.

M. Lavorel répond que la Mairie a pensé à cet événement et qu'elle a envisagé de s'associer par exemple à la projection organisée par la jeunesse de Veyrier au Théâtre du Hangar qui se trouve au chemin de Platten, sur notre commune. Cette réflexion sera reprise au début de l'année prochaine.

Revue de Troinex : M. Botbol a assisté à ce spectacle dimanche à 17h ; des enfants étaient présents et il a regretté le caractère assez vulgaire de certaines scènes, qui n'étaient pas du tout adaptées à des enfants. Mme Delavy partage cet avis et a également trouvé que la scène consacrée aux restaurants de la commune était dure et inadaptée.

M. Lavorel estime que ce n'est pas le lieu de faire la critique de cette revue, qui a par ailleurs été appréciée par de nombreuses personnes. La Mairie était heureuse qu'un tel spectacle soit proposé aux habitants, mais aurait souhaité qu'il y ait davantage de Troinésiens parmi les comédiens.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 20h30.

Le Président
Jean Berthet

Le secrétaire communal
Olivier Niederhauser

Un membre du Conseil municipal :

Commune de Troinex

Annexe 1

Séance du Conseil municipal du 9 décembre 2013

Projet de délibération D 93 :**Vote d'un crédit d'engagement complémentaire de CHF 455'373.75 concernant les travaux de construction de la salle des fêtes et de la salle de sport à la route de Moillebin****EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous vous soumettons, par le projet de délibération ci-joint, le décompte final des travaux de construction de notre nouvelle salle des fêtes et salle de sport, et vous présentons la situation des crédits « aménagements extérieurs » et « mobilier et équipement » relatifs au même projet.

Entre décembre 2003 et avril 2010, le Conseil municipal a voté (toujours à l'unanimité, à l'exception de 3 abstentions lors d'un des votes) les crédits suivants destinés à l'étude, puis à la réalisation de la salle des fêtes et de la salle de sport, ainsi que de locaux parascolaires et de deux salles de classes à la route de Moillebin :

15.12.2003 : Crédit d'étude	CHF	1'391'180.-
19.05.2008 : Crédit de construction	CHF	19'350'380.-
14.12.2009 : Crédit aménagements extér.	CHF	2'130'000.-
19.04.2010 : Crédit mobilier et équipement	<u>CHF</u>	<u>1'150'000.-</u>
Total :	CHF	24'021'560.-

Les travaux de construction de ce nouveau complexe communal ont débuté en juin 2008 et ont duré 2 ans, l'inauguration du bâtiment ayant eu lieu le 28 juin 2010. D'une manière générale, le chantier s'est bien déroulé, à l'exception de deux problèmes structurels et de déformation d'éléments en béton constatés en cours de réalisation du gros-œuvre ; à ce sujet, des informations précises ont été données à plusieurs reprises à la commission « salle communale » (notamment le 30.09.2009) et au Conseil municipal (notamment le 12.10.2009). Grâce aux interventions rapides de l'architecte et aux conseils judicieux des experts mandatés par la Mairie, ces problèmes ont été résolus de manière satisfaisante et pratiquement sans conséquences financières pour la commune.

En cours de chantier, différents travaux et aménagements supplémentaires ont été décidés, sur proposition de la Mairie, par la commission « salle communale » et/ou par le Conseil municipal. Ces travaux, dont la liste figure sur le décompte ci-joint, représentent un montant de CHF 454'944.60 qui explique en grande partie le dépassement de crédit qui vous est soumis aujourd'hui.

L'évolution financière de ce projet important a fait l'objet d'informations régulières au Conseil municipal ou en commission. Le 28 octobre 2013, les décomptes détaillés des quatre crédits ont été présentés à la commission des finances. Signalons cependant que le crédit complémentaire que nous vous soumettons au vote est légèrement plus élevé que le montant annoncé à cette commission, car nous avons intégré des factures pas encore payées d'entreprises concernées par les problèmes d'infiltrations d'eau le long de la façade de la salle de sport, problèmes qui semblent être en voie de résolution.

Au vu de ces différents éléments, les décomptes des quatre crédits d'engagements relatifs à cette opération se présentent donc comme suit :

Ecarts avec crédits votés :

Crédit d'étude	CHF	1'408'154.95	16'974.95
Crédit de construction	CHF	19'805'753.75	455'373.75
Crédit aménagements extér.	CHF	1'901'700.15	- 228'299.85
Crédit mobilier et équipement	<u>CHF</u>	<u>689'344.20</u>	- <u>460'655.80</u> (1)
Total :	CHF	23'804'953.05	- 216'606.95

Pour l'ensemble du projet, le montant non dépensé à ce jour s'élève donc à CHF 216'606.95. Par ailleurs, des recettes d'investissements pour un montant de CHF 332'263.70 ont été encaissées. A l'heure où de nombreux projets de collectivités publiques font parler d'eux en raison de dépassements de crédits importants, nous sommes particulièrement satisfaits de ce résultat financier et remercions toutes les personnes qui y ont contribué.

Nous vous invitons donc, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, à approuver le crédit complémentaire de CHF 455'373.75 qui vous est soumis.

La Mairie se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous pourriez désirer.

Troinex, le 3 décembre 2013

La Mairie

- (1) Une dépense supplémentaire est encore prévue sur ce compte, comme nous l'avons indiqué à la commission des finances ; en effet, l'éclairage de la salle Moillebin n'est pas optimal et nous envisageons l'achat, dans le courant du 1^{er} semestre 2014, d'un système d'éclairage indirect similaire à celui utilisé par les organisateurs du Festival Assemblage'S au mois d'octobre dernier.

Annexes : projet de délibération et décomptes des différents crédits d'engagements

SALLE DES FETES ET SALLE DE SPORT**Décompte historique - Crédits travaux construction, aménagements extérieurs et mobilier**

CREDITS VOTES :		CHF	
Crédit d'étude (bouclé et amorti en 2008)	CM 15.12.2003	1'391'180.00	
Crédit construction & install. fixes	CM 19.05.2008	19'350'380.00	
Crédit aménagements extérieurs	CM 14.12.2009	2'130'000.00	
Mobilier & équipement	CM 19.04.2010	1'150'000.00	
TOTAL DES CREDITS VOTES		24'021'560.00	
<u>DECOMPTE AU 9 DECEMBRE 2013</u>			ECART
Coût étude (bouclé et amorti au 31.12.08, selon délib. CM 23.03.2009)		1'408'154.95	16'974.95
Coût construction & install. fixes		19'805'753.75	455'373.75 (1)
Coût aménagements extérieurs		1'901'700.15	-228'299.85
Coût mobilier & équipement		689'344.20	-460'655.80
TOTAL DES COUTS		23'804'953.05	-216'606.95
Différence crédits votés /total des coûts :		-216'606.95	
<u>./. Recettes d'investissements</u>			
Subventions et divers crédit d'étude		-22'600.00	
Subventions et divers crédit construction		-309'663.70	
Coûts nets des travaux et aménagements :		23'472'689.35	
Différence crédits votés / coûts nets des travaux :		-548'870.65	
<u>Travaux supplémentaires approuvés par le CM après le vote des crédits :</u>			(1)
Filtre à particules chaudière à bois		116'208.00	
Modification groupe sanitaires		28'708.00	
Création local brossage dents		18'750.75	
Paroi de séparation salle des fêtes		150'945.00	
Stores salle de gym façade N-O		57'367.00	
Couvert extérieur		82'965.85	
Total :		454'944.60	

DECOMPTES DES CREDITS AU 9 DECEMBRE 2013

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SALLE DES FETES ET DE SPORT

CREDIT VOTE	CHF	19'350'380	CM	19 mai 2008
-------------	-----	------------	----	-------------

Libellé	Montants
	CHF
Coût des travaux au 09.12.2013	19'728'190.75
Factures en suspens	77'563.00
	<u>19'805'753.75</u>
CREDIT VOTE	19'350'380.00
<i>Crédit complémentaire à voter :</i>	455'373.75
./. Recettes d'investissements	-309'663.70
<i>Dépassement net</i>	145'710.05
<i>Amortiss dès 2014 :</i>	646'892.00

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS EXTERIEURS DE LA SALLE DES FÊTES ET DE SPORT

CREDIT VOTE	CHF	2'130'000	CM	14 décembre 2009
-------------	-----	-----------	----	------------------

Libellé	Montants
	CHF
Coûts des travaux au 09.12.2013	1'901'700.15
CREDIT VOTE	2'130'000.00
<i>Solde crédit non utilisé</i>	-228'299.85
<i>Amortiss. dès 2014 :</i>	62'545.00

FRAIS D'EQUIPEMENT ET D'AMEUBLEMENT DE LA SALLE DES FÊTES ET DE SPORT

CREDIT VOTE	CHF	1'150'000	CM	19 avril 2010
-------------	-----	-----------	----	---------------

Libellé	Montants
	CHF
Coûts des équipements et du mobilier au 09.12.2013	685'338.10
CREDIT VOTE	1'150'000.00
<i>Solde crédit non utilisé</i>	-464'661.90
<i>Amortiss. budget 2014 :</i>	65'000.00